

## L'ACTION DU MOIS

---

### **AMAZON : Black Friday ou pas, c'est les soldes toute l'année sur les droits des salariés**

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, Amazon a vu ses bénéfices grimper en flèche. Dans le même temps, plusieurs employés ont fait part de leurs inquiétudes sur leurs mauvaises conditions de travail et les risques pour leur santé et sécurité. Et certains ont été sanctionnés ou licenciés pour avoir lancé des alertes. Dans certains pays, Amazon tente même d'intimider ses salariés en sapant les tentatives pour créer des syndicats et de négocier collectivement et en les surveillant. Le droit international relatif aux droits humains est pourtant clair sur ce point : toute personne a le droit de créer un syndicat ou d'y adhérer. Les syndicats jouent un rôle crucial pour la protection des droits humains, en particulier dans le contexte de la pandémie. Interpellons Jeff Bezos, PDG d'Amazon, pour qu'il respecte les droits des salariés.

[www.amnesty.fr/actions-mobilisation/amazon-respect-droits-salaries](http://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/amazon-respect-droits-salaries)



## L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

---

### **10 jours pour signer : les activités d'éducation aux droits humains**



En s'appuyant sur les situations issues des 10 jours pour signer, Amnesty France a développé une activité de sensibilisation et deux activités éducatives. Elles proposent de mettre en relation les situations avec les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce qui permet de (re)découvrir les droits qui la composent. A noter : l'activité de sensibilisation a été pensée pour être mise en place sur un stand et pour être animée par tous (des connaissances en pédagogie ne sont pas requises).

[www.amnesty.fr/education-activites-10-jours-pour-signer](http://www.amnesty.fr/education-activites-10-jours-pour-signer)

## **BRAVE\* : Campagne G20**



En novembre dernier nous vous parlions de la campagne G20. Le mouvement a collecté plus de 200 000 signatures à travers le monde exigeant la libération des défenseurs des droits humains saoudiens. En France plus de 50 groupes locaux et d'antennes jeunes ont adapté leurs actions d'information, sensibilisation et d'interpellation en fonction du contexte sanitaire, et l'ont fait avec panache et succès ! Pour en parler, nous vous proposons de lire les deux témoignages de militants engagés sur cette campagne. Celui d'Inès de l'antenne jeunes de Sélestat : *« Mon antenne jeune s'est mobilisée pour participer à de l'affichage sauvage dans notre ville. Je pense que c'est important de faire réagir l'opinion publique sur la façon dont la France nous représente sur la scène internationale. La France ne peut pas rejeter le moralisme au profit d'une coopération pragmatique tout en se proclamant « nation des droits de l'Homme ». La façon dont l'Arabie Saoudite traite ses citoyens ne peut pas être écartée du débat diplomatique. La mobilisation autour du G20 est une occasion unique pour exiger la libération des prisonniers politiques en Arabie Saoudite. »* Et celui de Jean-Pierre du groupe local de Nantes centre : *« Un kilomètre, c'est peu... Mais dans la ville de Nantes, ça permet de faire le tour d'une dizaine de panneaux d'affichage libres. Pas de problème de place, les emplacements sont vides des annonces de concerts et autres fêtes ! Le collage des affiches se fait très facilement, et rapidement ce qui est précieux pour tenir en une heure. Et on fait de belles rencontres. Une petite dame s'est approchée et m'a demandé « Qu'est-ce que vous affichez ? - Des affiches d'Amnesty pour les droits humains en Arabie Saoudite. - Ah, c'est bien ! Je suis donatrice. » Et elle commence à me parler de Loujain, des violations des droits humains en Arabie etc. Ça fait vraiment plaisir de voir qu'ici et là des gens s'informent et nous soutiennent. On n'est pas seuls ! »*

## **Silence, on arme : demandons des comptes pour l'utilisation d'armes françaises au Liban**



Un an s'est écoulé depuis le début de manifestations massives au Liban au cours desquelles les Libanais se sont mobilisés pour leurs droits économiques et sociaux, pour la justice et contre la corruption. Alors que ces manifestations sont restées majoritairement pacifiques, elles ont été violemment réprimées par l'armée et les forces de sécurité. Des lances-grenades, des balles en caoutchouc ou encore des grenades lacrymogènes ont été utilisées et plus de 230 personnes blessées en un jour. Au cœur de ces manifestations, nous avons retrouvé du matériel de maintien de l'ordre français. Cela n'est pas acceptable. Ensemble, interpellons nos députés pour qu'ils demandent des comptes au Président de la République.

[www.amnesty.fr/interpellation/liban-la-france-doit-dire-stop](http://www.amnesty.fr/interpellation/liban-la-france-doit-dire-stop)

## **Info plaidoyer : une honteuse visite d'Etat**

Le président égyptien Al-Sissi, acteur d'une sanglante répression à l'encontre de ses opposants, a été reçu en grande pompe à Paris les 7 et 8 décembre par Emmanuel Macron, Anne Hidalgo et Gérard Larcher. Au nom d'une prétendue lutte antiterroriste soutenue et encouragée par un « partenariat stratégique » avec la France, le régime égyptien harcèle, persécute, enferme, torture, fait disparaître, condamne et exécute toute voix dissidente. Amnesty France a pris la tête d'une mobilisation interassociative et d'un plaidoyer sans précédent pour que cette visite soit l'occasion de mettre en lumière les violations massives des droits humains dans ce pays et d'obtenir la libération des centaines de milliers de prisonniers d'opinion. Une liste de

défenseurs des droits humains a été remise à l'Élysée et à la Mairie de Paris qui devrait accorder à quatre d'entre eux le titre de citoyen d'honneur de la ville de Paris. Des dizaines de députés ont écrit à l'ambassadeur d'Égypte pour relayer nos demandes. Voilà pour le « In ». Pour le « off », il faut consulter le site de la présidence égyptienne : accueil sur tapis rouge sur le perron de l'Élysée sur fond de sapin de Noël, remise de la Grand-croix de la légion d'honneur et dîner de gala au Château. Nous nous félicitons de la mention publique par Emmanuel Macron de Ramy Schaath, militant pacifique égyptien-palestinien emprisonné et marié à une française au côté de laquelle Amnesty France se bat depuis un an, ainsi que de l'importante couverture médiatique sur la situation des droits humains en Égypte. Mais nous ne désarmerons pas tant que Ramy Schaath et les autres détenus ne seront pas libérés et que la répression envers la société civile se poursuivra en Égypte.

## LES BONNES NOUVELLES

---

### Une avancée sur le contrôle des ventes d'armes de la France à l'étranger

Après deux ans de travaux, la mission d'information parlementaire sur les exportations d'armes de la France vient enfin de rendre public son rapport, le mercredi 18 novembre 2020. Le document présente plusieurs recommandations significatives en matière de transparence et de contrôle des ventes d'armes françaises. Pour la première fois en France, un document officiel rédigé par des élus acte du besoin urgent d'un véritable contrôle des ventes d'armes françaises par le Parlement. Le rapport de la mission d'information sur les exportations d'armes françaises représente donc une avancée cruciale. Il défend également le besoin d'une transparence renforcée de la part du gouvernement et la mise en place d'un véritable débat public sur le sujet. C'est un progrès majeur et inédit. Merci à chacun et chacune d'entre vous pour nous avoir aidés à obtenir la publication de ce rapport.

[www.amnesty.fr/presse/armes--rapport-sur-les-exportations-darmes-de-la](http://www.amnesty.fr/presse/armes--rapport-sur-les-exportations-darmes-de-la)

## LA VIE DU MOUVEMENT

---

### Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme



Le 10 décembre, nous célébrons la journée internationale des droits humains. Pas moins de 75 influenceurs, artistes, humoristes, sportifs et personnalités ont répondu à notre appel. Le but ? Célébrer la défense des droits humains et porter nos couleurs, plus particulièrement sur le réseau social Instagram. Au travers de créations originales, de témoignages, de sketches, ou simplement le partage d'un visuel très identifiable et fort de notre ADN, ces créateurs

de contenus ont pris la parole. Ils ont rappelé la richesse et la diversité des combats d'Amnesty International et leur importance. Et comme chaque voix compte, nos militants et nos sympathisants se sont également emparés de l'événement pour partager leur témoignage.

Retrouvez certaines des performances ici : <https://plu.us/Amnesty/10decembre>

## Rejoignez l'action en cours pour le climat



5 ans après la signature l'Accord de Paris contre le changement climatique, le climat surchauffe et les Etats ne se mettent pas la pression. Si nous dépassons +1,5°C de réchauffement, les conséquences pour les droits humains seront terribles. Il faut donc agir dès à présent. Nous nous mobilisons aux côtés de nombreuses organisations telle que Fridays for Future pour demander aux gouvernements de tout mettre en œuvre pour rester sous la barre fatale de +1,5°C de réchauffement. Nous vous proposons de mener une action symbolique lumineuse en décembre autour du message : Fightfor1Point5. Seule, seul, en famille, avec vos amis ou vos collègues, jusqu'au 31 décembre, allumez une bougie et prenez-vous en photo ! Vous pouvez l'accompagner d'un message, d'une pancarte ou d'un dessin pour rappeler aux dirigeants l'urgence de rester sous la barre des 1.5°C. Envoyez votre photo à l'adresse [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr) ou postez-la directement sur Instagram avec les hashtags #FightFor1Point5 et #5AnsAprès, sans oublier de taguer @amnestyfrance. Merci à toutes celles et ceux qui se sont déjà mobilisés depuis la semaine dernière. Nous avons rejoint des milliers de militants et jeunes engagés à travers le monde, continuons d'unir nos voix.

[www.amnesty.fr/actions-mobilisation/climat-4-choses-a-faire-pour-interpeller-les-etats](http://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/climat-4-choses-a-faire-pour-interpeller-les-etats)

## A vos crayons pour les rencontres des plumes rebelles

Participer à la défense des droits humains avec Amnesty International, cela vous tente ?

Vous aimez écrire ? Vous aimez dessiner ?

[www.plumesrebelles.fr](http://www.plumesrebelles.fr)



Les « plumes rebelles » sont des rencontres organisées par les militants d'Amnesty à Besançon pour débattre de thèmes en lien avec les droits humains. Les « plumes rebelles », ce sont aussi deux concours de nouvelles et de dessins ouverts aux collégiens, lycéens et étudiants de toute la France. Vite, vite ! La date limite de participation est fixée au 22 janvier 2021 : <https://plumesrebelles.fr/>

## Les portraits militants d'Amnesty

A l'occasion de la journée internationale du bénévolat (le 5 décembre), Amnesty France a publié le portrait de huit de ses militants, représentatifs de la diversité de notre mouvement. Françoise, Gaël, Julie, Keani, Martine, Pierre, Thaïs et Xavier répondent à quatre questions en lien avec leur engagement en faveur des droits humains. Ces portraits sont disponibles sous forme de photo, texte et podcast (5 minutes).

[www.amnesty.fr/vie-militante-benevoles-amnesty-international-france](http://www.amnesty.fr/vie-militante-benevoles-amnesty-international-france)



## Le service formation s'adapte pour la rentrée

Après cette année particulière, le secrétariat national continue à s'adapter au contexte et vous propose de vous inscrire à des parcours de formation à distance à partir de janvier 2021. Ces parcours de formation incluent des travaux collectifs en visio (plusieurs webinaires espacés) et des temps de travail individuels (entre 2 webinaires). Ils seront animés par des intervenants du siège ou par des membres du réseau des formateurs régionaux.

Les prochains parcours de formation à distance sont les suivants :

- "*Les structures nationales et internationales d'Amnesty*"  
(en remplacement de la session du 27 janvier au siège)
- "*Intervenir en Education aux droits humains-Outils et méthodes*"  
(En remplacement de la session des 30 et 31 janvier au siège)
- "*Diversifier ses lieux d'intervention en EDH*"
- "*S'approprier la campagne Silence, on arme*"
- "*La mission d'Amnesty International*"  
(En remplacement de la session du 3 février au siège)
- "*L'action d'Amnesty International*"  
(En remplacement de la session du 10 février au siège)
- "*Diversifier ses formes d'action militante : l'exemple de l'opération 10 JPS*"
- "*Connaître Amnesty International : sa mission, ses structures, son action*"

Les dates exactes de chacun des parcours de formation sont encore à déterminer. Pour les remplacements des formations au national, il faut s'inscrire a minima 15 jours avant les dates initialement indiquées en présentiel. Pour les autres formations, il faudra s'inscrire dans le courant du mois de janvier. Les dates précises des formations seront fixées dès que nous aurons atteint un nombre suffisant d'inscrits. Si vous souhaitez vous y inscrire ou si vous avez besoin d'informations, merci de nous contacter à l'adresse [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

## Contre les balles, le mouvement se mobilise, écrivons des lettres !



Depuis plus d'un an, au moins 66 manifestants ont été tués par les forces de l'ordre guinéennes et plus de 200 ont été blessés. Que ce soit pour s'opposer au troisième mandat d'Alpha Condé ou à la gestion de la crise sanitaire, chaque fois que les guinéens sont descendus dans la rue, on leur a tiré dessus. Et pourtant à ce jour aucun responsable de ces actes n'est encore sanctionné. Nouvellement élu, le 15 décembre, le président

Alpha Condé a commencé son troisième mandat. Une opportunité pour faire pression et s'adresser à lui. Alors écrivons des lettres aux autorités guinéennes pour que les droits des victimes soient respectés et que les responsables de ces graves violations des droits humains soient traduits en justice. Nous aimerions que l'ambassade de Guinée reçoive le plus grand nombre de courriers dans les prochains jours. N'hésitez pas à vous mobiliser dès maintenant ! Pour plus d'information et avoir accès au courrier type, cliquez ici : <https://cutt.ly/FhGV3T6>

## LA BOITE A OUTILS

---

### Toutes nos excuses

En raison du confinement et de l'ouverture du siège d'Amnesty France deux jours par semaine seulement, des retards ont malheureusement pu être observés concernant l'envoi de matériel des « 10 jours pour signer ». Nous en sommes navrés. Pendant les fêtes, la commande de matériel sera indisponible du 23 au 31 décembre et les envois n'auront pas lieu pendant cette période.

### Pour Noël, offrez un séjour à l'hôtel au profit d'Amnesty International



Depuis fin 2019, Amnesty France soutient SOLIKEND, le site de réservation d'hôtels reposant sur un concept solidaire inédit qui consiste à reverser 100% du montant d'un séjour à l'hôtel à une association. Lauréat des Palmes du tourisme durable 2020, SOLIKEND a développé une carte cadeau permettant de profiter d'un crédit de nuits solidaires valable auprès d'hôtels partenaires de deux à cinq étoiles, situés dans toute la France. A l'issue du séjour, 100% du montant de la carte cadeau est reversé à l'association choisie.

Une belle alternative aux sites de réservation d'hôtel contre lesquels Amnesty International a d'ailleurs mené des actions comme TripAdvisor, Airbnb, Booking et Expedia.

Pour plus d'information, rendez-vous sur : [www.solikend.com/fr/pages/carte-cadeau](http://www.solikend.com/fr/pages/carte-cadeau)

## LE QUI QU'A DIT QUOI

---

Qui a dit : « *Les droits de l'homme s'effacent devant les droits de l'asticot* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Antonio Gramsci.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)